



LA CYCLO MORBIHAN

Vendredi 26 août 2022

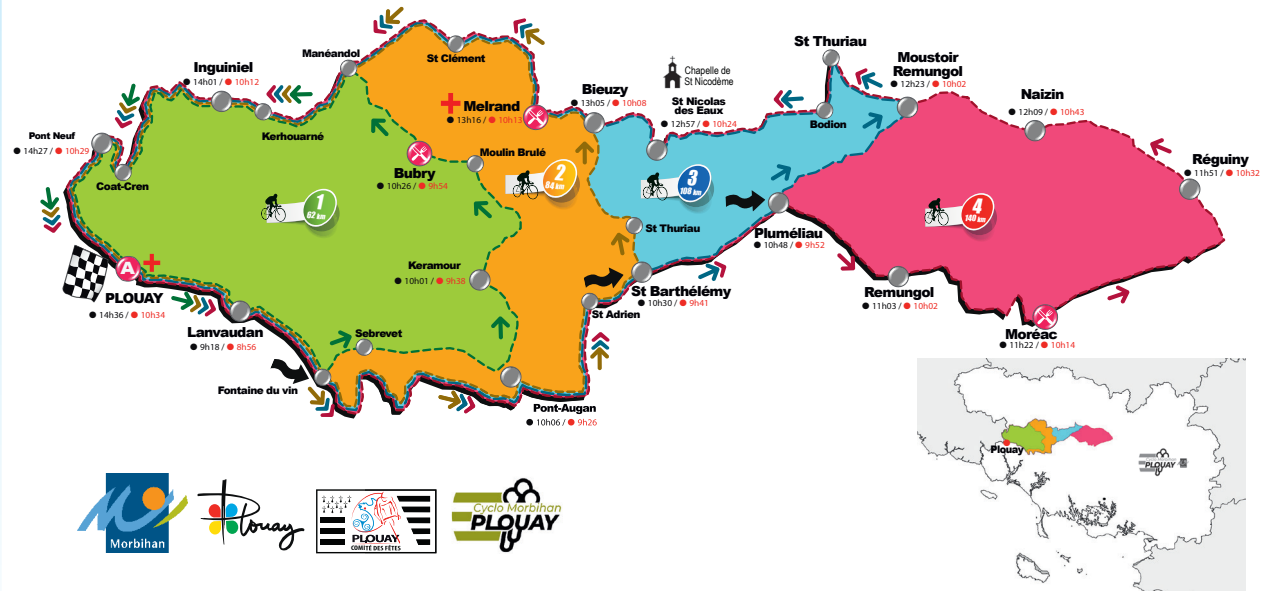
Horaires Prévisionnels

● moyenne 25 Km/h ● moyenne 40 Km/h
Départ Cyclos : 9h00 Départ Cyclosportifs : 8h45



- Circuit n°1 : 62 km - 718 m
- Circuit n°2 : 84 km - 1 033 m
- Circuit n°3 : 108 km - 1 305 m
- Circuit n°4 : 140 km - 1 692 m

📍 Départ / Arrivée (Plouay)
 🚑 Service secours (Plouay - Melrand)
 🛠 Point de ravitaillement (Bubry - Melrand - Moréac)
 🏠 Lieu-dit
 ➡ Bifurcation
 Fermeture du parc à Vélo sur site d'arrivée à 15h



Règlement des randonnées

ART 1 : la randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes affiliés ou non à la fédération Française de cyclotourisme. **La randonnée 140 Km vélo est réservée aux adultes.**

L'engagement des mineurs est soumis à autorisation parentale pour les autres circuits cyclo et pédestres.

ART 2 : Épreuve cyclosportive

Le circuit 140 km est ouvert à tous les concurrents hommes et femmes âgés d'au moins 18 ans, licencié(e)s ou non licencié(e)s. Le circuit 108 km est ouvert aux juniors licenciés âgés d'au moins 17 ans. Les non licencié(e)s ou les licencié(e)s cyclotourisme devront obligatoirement joindre un certificat médical de moins d'1 an en stipulant l'absence de contre-indication la compétition, les autres licencié(e)s (FFC, FSGT, UFOLEP, FFTRI, etc...) une photocopie de leur licence.

ART 3 : toute absence de photocopie de licence ou de certificat médical entraîne automatiquement l'inscription en formule randonnée.

ART 4 : les participants aux différentes épreuves (cyclosportive, cyclo, pédestre) **sont tenus de respecter le code de la route et les interdictions en vigueur.** Les participants sont tenus d'être couverts par une assurance individuelle ou collective en responsabilité civile. Les dégâts matériels et corporels ne sont en aucun cas couverts par l'organisation. La présence de

signaleurs ne signifie en aucun cas que la route est fermée et réservée aux différentes épreuves (cyclosportive, cyclo, pédestre).

ART 5 : le port du casque, du dossard ou de la plaque de cadre sont obligatoires.

ART 6 : les voitures suiveuses sont strictement interdites sauf celles de l'organisation.

ART 7 : par son inscription chaque participant autorise l'organisateur à utiliser ou à reproduire son image en vue de toute exploitation promotionnelle de l'épreuve, par quelque moyen que ce soit.

ART 8 : durant les épreuves pédestres, les participants sont autorisés à emprunter des chemins privés. **Cette autorisation ne vaut que pour le 26 août 2022. Merci de respecter ces propriétés lors de votre passage.**

ART 9 : FERMETURE DES PARCOURS 108 et 140 km du vendredi 26 août 2022 : pour des raisons d'organisation, à 15 km de l'arrivée au bourg d'INGUINIEL, tout cycliste sera considéré comme hors délai à partir de 16 h et devra prendre le car balai. S'il poursuit son parcours, il le fait sous sa propre responsabilité.

ART 10 : le fait de participer aux différentes épreuves implique l'acceptation, sans restriction, du présent règlement.

Informations particulières concernant la cyclosportive

■ Permanences à la salle de musique rue de Manehouarn : mercredi 24 et jeudi 25 août de 9h à 12h et de 14h à 18h et vendredi 26 août à partir de 7 h au village (inscriptions et retraits plaque de cadre).

■ **Pas d'inscription le jour même.**

■ La puce de contrôle étant incorporée à la plaque de cadre, celle-ci ne peut être envoyée par courrier.

■ Classement par catégories d'âges :

W1 : Dames de 18 à 29 ans

W2 : Dames de 30 à 49 ans

W3 : Dames de 50 ans et +

A : Hommes de 18 à 39 ans

B : Hommes de 40 à 49 ans

C : Hommes de 50 à 59 ans

D : Hommes de 60 ans et plus

H : Handisports.

■ Une coupe sera offerte au 1^{er} de chaque catégorie d'âge et aux 3 premiers du classement final (hommes et femmes)

■ Remise des coupes à partir de 14h00

Informations complémentaires

■ **Cyclosportive :**

2 ravitaillements sur le circuit 140 km et 1 sur le circuit 108 km.

■ **Cyclo :**

1 ravitaillement sur les circuits 62, 84 et 108 km et 2 sur le circuit 140 km.

■ **Fermeture de l'accueil au retour : 16h**

■ **Pédestres :**

1 ravitaillement sur les circuits 10 et 15 km et 2 sur le circuit 20 km.

■ Possibilité de restauration payante à l'arrivée (14€ boisson comprise)

■ Parc à vélos gratuit (l'organisation se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dégradations). Fermeture à 15h

